

# Ville Nature & Histoire

# Allennes

## Infos

### Les Marais

Mensuel d'information

allennes.fr  ville-allennes-les-marais



# AVRIL 2026

## SOMMAIRE

### PAGE 1

-Edito

### PAGE 2

-Calendrier des événements

### PAGE 3

-Appel à candidatures CA CCAS  
-Accueil de loisirs de printemps  
-Atelier mémoire  
-Police Municipale

### PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle  
-Expression politique



La mairie est ouverte au public du  
lundi au vendredi de 10h à 12h  
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h  
03.20.62.92.40

### AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de  
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste  
suspendue**

## EDITO

Les élections passées, les élus sont maintenant installés et prêts à travailler. Vous trouverez dans ce flash un encart de présentation du nouveau Conseil Municipal.

La rue du Général de Gaulle est de nouveau ouverte à la circulation depuis le 20 mars, les travaux d'assainissement étant terminés avec un peu d'avance sur les calendriers annoncés.

Les déviations mises en place pendant les travaux ne sont donc plus d'actualité : la rue du Marais et la rue Léon Blum sont de nouveau en double sens et la circulation chemin des Bas-Bonniers et rue Jules Guesde n'est plus autorisée. Les règles de circulation ont repris leur forme d'avant travaux.

Merci aux riverains et usagers pour leur patience, leur compréhension tout au long de cette période et pour leur soutien aux commerçants.

Le Maire, Carine VANDAELE



# Calendrier des Evènements

## C.C.A.S

### RAPPEL

### COLIS DE PRINTEMPS AUX AÎNÉS 2026

Distribution le **SAMEDI 4 AVRIL** de 9h30 à 11h, salle du Conseil à la mairie.

### Voyages des aînés : MARDI 2 JUIN 2026

Cette année, direction **AMIENS**

Au programme :

**Visite des hortillonnages ; repas sur un bateau et visite guidée d'Amiens à bord du « Jules Verne Express ».**

•Rendez-vous à 7h30 Allée du Stade pour le départ.

•Inscriptions en mairie du **13 avril au 13 mai**

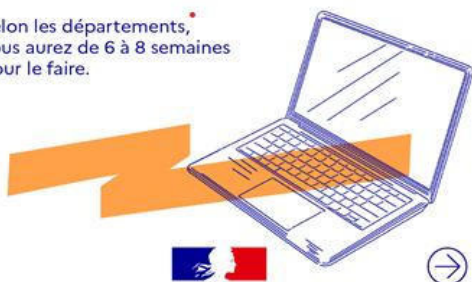
•Participation : **32 € par personne**

-> Réservé aux Allennois de 60 ans et plus / **Attention, places limitées.**

### Impôt sur le revenu

Coup d'envoi de la campagne de déclaration des revenus 2025 : à partir du 9 avril, vous pourrez vérifier et compléter en ligne votre déclaration préremplie.

Selon les départements, vous aurez de 6 à 8 semaines pour le faire.



### Opération « ALLENES PROPRE » SAMEDI 25 AVRIL - 14H30

Toutes les bonnes volontés, animées du souci du respect de l'environnement, sont les bienvenues. **Rendez-vous à la Mairie (parking rue du Commandant Cousteau) pour le départ à 14h30.** Si possible, veuillez vous munir d'un gilet fluo et d'une paire de gants.

### **DIMANCHE 26 AVRIL à 11h** **Journée Nationale des Déportés**



Commémoration et dépôt de gerbe au cimetière

## BRADERIE À ALLENES- LES-MARAIS

RUES DE VERDUN, VICTOR HUGO, LEON  
BLUM, DE FLESSINGUE ET ALLEE DU STADE

**DIMANCHE 12 AVRIL 2026 DE 8H À 16H**



Organisée par le club de handball ENTENTE 90

7€ LES 5 M / 12€ LES 10 M

Inscriptions le mercredi 8 avril de 17h30 à 20h  
salle de sports Léo Lagrange

Renseignements auprès d'Ingrid LEFEBVRE  
au 06.45.46.02.39

### **VENDREDI 1<sup>ER</sup> MAI à 11h**

Réception des médaillés d'honneur du travail  
**SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE**

### **RECEPTION « FÊTE DES PARENTS »**

Dans le cadre de la **Fête des parents**, la Municipalité mettra à l'honneur les parents des bébés nés en 2025 le **MARDI 5 MAI à 18h30, SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE.**

Les parents ayant eu un bébé en 2025 et qui n'auraient pas reçu d'invitation à la date du **20 avril 2026** sont cordialement invités à cette réception et nous leur demandons de bien vouloir confirmer leur présence en Mairie au 03.20.62.92.40 ou sur [mairie@allenes.fr](mailto:mairie@allenes.fr) **au plus tard le 27 avril 2026.**

Appel à candidatures

Renouvellement du  
Conseil d'Administration  
du CCAS  
2026



Conditions à remplir :

- ✓ Faire partie d'une association dont le siège social se situe dans le département
- ✓ Mener des actions sociales sur la Commune
- ✓ Ne pas être fournisseur ou prestataire du CCAS
- ✓ Ne pas être membre du Conseil Municipal

Vous êtes sensible aux thématiques :

- ▶ Insertion et lutte contre les exclusions
- ▶ Aides sociales, aides au logement et aides aux personnes âgées
- ▶ Accessibilité

Candidature à transmettre avant le 10 avril 2026  
A l'attention de Madame le Maire

03.20.62.92.40

mairie@allennes.fr



**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**VACANCES DE PRINTEMPS**  
**DU 13 AVRIL AU 24 AVRIL**

Garderie du matin et du soir pour les primaires et les maternels

7h à 9h et 17h à 18h45

Accueil des enfants salle Bérengère de la salle Léo Lagrange rue de Verdun

Accueil de loisirs : accueil des enfants de 9h à 17h  
Ecole primaire pour les primaires  
Ecole maternelle pour les maternels



**ATELIER MEMOIRE**

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les mardis 14 avril, 5 mai et 26 mai de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».

**POLICE MUNICIPALE**

**RAPPEL HEURES DE FONCTIONNEMENT  
DU CITY-STADE**

**-EN PERIODE SCOLAIRE :**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h00-18h00  
Mercredi : 10h00-18h00  
Samedi : 10h00-18h00  
Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

**-PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :**

Du lundi au samedi : 10h00-18h00  
Dimanche : 10h00-12h00

**FEUX D'ARTIFICES**

Depuis quelque temps **des tirs de feux d'artifice** ont lieu sur la commune durant la nuit.

Bien que l'usage de feux d'artifice sur domaine privé ne soit soumis à aucune démarche particulière, nous vous rappelons que les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, troublant la tranquillité d'autrui sont punissables d'une amende de 450 € maximum.

\*Code de la santé publique : article R1336-5 : Interdiction de porter atteinte à la tranquillité et la santé d'autrui par du bruit

\*Code civil : article 1253 : Responsabilité de plein droit et exonération de la responsabilité pour trouble anormal du voisinage

\*Code de l'environnement : article R571-96 : Bruits constitutifs de trouble de voisinage

\*Code de l'environnement : article L571-1 : Lutte contre le bruit

\*Code général des collectivités territoriales : articles L2212-1 à L2212-5-1 : Pouvoir du maire en matière de bruit.

Nous comptons sur le civisme et le respect de chacun.



**ENGINS A MOTEUR**

Il est rappelé qu'il est interdit, par arrêté municipal du 11/09/1990, d'utiliser des **engins à moteur (tondeuse, taille haie, tronçonneuse, etc...)** le **dimanche et les jours fériés après 12h.**

Rappel des consignes :

**AUTORISATIONS :**

**Jours ouvrables : 8h à 20h**

**Samedi : 8h à 12h et de 14h à 20h**

**Dimanche et jours fériés : 9h à 12h**

**INTERDICTION : les dimanches et jours fériés après 12h.**





Réseau des



**MEDIATHEQUE** Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

**Horaires pendant les vacances : habituels première semaine - Les horaires du 20 au 24 avril seront affichés et diffusés.**

- **Bébés lecteurs** : Histoires, comptines et jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou assistant maternel - **Mardi 31 mars à 10h et mercredi 1er avril à 9h30 - Sur inscription**

- **Heure du conte spéciale Pâques** : **Mercredi 8 avril à 10 h30** - Poules, lapins et chocolats seront au rendez-vous des histoires. Mini-chasse aux œufs en fin de séance. **A partir de 3 ans**

- **Voyagez au Japon du 1er au 15 avril** - Panneaux "Le Japon Photos de voyage" et livres prêtés par la Médiathèque Départementale du Nord.

**MEDIATHEQUE** François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : **Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Jeu di 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30**



**MERCREDI 8 AVRIL**

**10h : 1<sup>er</sup> pas au cinéma  
L'Ourse et l'oiseau**



**14h30**

**Goat – Rêver plus haut**

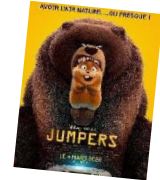


**VENDREDI 17 AVRIL – 10h  
Atelier Balbuciné**

Dès 7 ans sur inscription  
Venez explorer le b.a-ba du cinéma et expérimenter les premières tentatives d'animation d'images.

**VENDREDI 24 AVRIL**

**14h30 : Jumpers**



**20h30 : Chers parents**



**EXPRESSION POLITIQUE**

**GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »**

Nous tenions à remercier chaleureusement les Allenoises et les Allenois pour le soutien qu'ils nous ont témoigné. Vous nous avez envoyé un message clair : celui de la confiance, mais aussi celui de l'attente. Ce soutien nous honore, mais surtout, il nous engage.

La démocratie ne se résume pas à un résultat : elle vit par l'engagement de chacun et mérite notre respect à tous. Au-delà de nos sensibilités et de nos parcours, nous partageons une responsabilité commune : servir l'intérêt général, avec sérieux, écoute et détermination.

Nous espérons des débats constructifs, au service de notre commune, qui permettent de faire avancer concrètement les projets attendus par les Allenoises et les Allenois.

Ces attentes, nous les connaissons : améliorer le cadre de vie, accompagner notre jeunesse, renforcer les solidarités, garantir la sécurité, soutenir le dynamisme local et mieux communiquer.

Nous serons pleinement investis dans ces missions, pour développer une commune dynamique, solidaire et durable.

**GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »**

Le 22 mars s'est tenue la première réunion du nouveau Conseil Municipal. Nos 46,5% des voix nous ont permis d'obtenir 6 élus selon le mode de calcul de répartition. Il nous semblait donc inutile de présenter des candidats à la fonction de maire et adjoints. A 6 contre 21, nous n'aurions remporté aucun poste. 7 adjoints ont été élus au sein de la majorité avec des fonctions différentes. Certains choix nous laissent perplexes. Il est important de signaler qu'il n'y aura pas d'adjoint aux finances, marchés et appel d'offre. C'est dommage car c'est le plus important au sein d'une commune.

Dans tous les cas, nous resterons vigilants car nous vous représentons et agissons toujours dans votre intérêt. N'hésitez pas à nous contacter.

## PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Maire

Ce dimanche 22 mars 2026 restera un moment fort pour notre commune. Le nouveau Conseil municipal a été officiellement installé, marquant le début d'un nouveau chapitre au service de tous.

Au cours de cette séance, il a été procédé à :

- ◆ L'élection de Madame le Maire, Carine VANDAELE
- ◆ L'élection des 7 adjoints au Maire
- ◆ La nomination des conseillers municipaux délégués
- ◆ L'installation des conseillers municipaux

Félicitations aux nouveaux élus !



### Les Adjoints au Maire et Conseillers Municipaux Délégués



### Les Conseillers Municipaux

